L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JANVIER 1893. 66me Annee

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 26 JANVIER 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, sur le chemin de Gentilly, près du canal Marigny, une vacherie.

Par D. E. Morphy, à 11 heures A. M. les comptoirs et étagères contenus dans le magasin Nos 139 et 141 rue Sud Remparts, et immédiatement après, les comptoirs et étagères contenus dans le magasin No 113 rue Remparts coin Perdido. Aussi, à midi, à l'écurie de Wm W. Hodgins, No 451 Avenue St-Charles, 4 chevaux, 2 wagons de grocerie, 1 sulky, 8 jeux de harnais.

Une seconde Convention au sujet du coton.

Dans un pays comme le nôtre, où, d'une part, le bien-être des populations dépend de la prospérité de l'agriculture; où, d'autre part, toute production est accaparée par des capitalistes et des syndicats qui se rendent les maîtres du marché et le monopolisent—nous ne connaissons pas d'idée plus heureuse, plus salutaire, que celle de convoquer des réunions de planteurs, en vue de discuter entr'eux les questions qui les intéressent. Ce n'est pas tout que de retourner la terre, de l'engraisser, d'y semer un grain et de s'assurer un bon rendement, à la fin de la saison: il faut placer son produit et en retirer un revenu convenable, qui puisse, au moins, vous assurer les nécessités de la vie, à vous et à votre famille. Le plus habile cultivateur du monde sera bien vite ruiné, si ses prix de vente ne couvrent pas, amplement, ses prix de revient. C'est ce qui est arrivé aux cotonniers qui semaient, aveuglément, le plus qu'ils pouvaient, sans se demander si ce qu'ils allaient récolter trouverait un placement convenable sur le marché.

Déjà, il y a eu plusieurs Conventions qui ont rendu de véritables services à ces planteurs. Elles leur ont fait comprendre qu'on avait, depuis plusieurs années, fait trop de coton; que la production dépassait les besoins de la consommation; que, d'ailleurs, il y avait de puissantes maisons, des syndicats de spéculateurs, qui se posaient en intermédiaires entre le producteur et le consommateur, s'emparaient des denrées, à mesure qu'elles arrivaient sur la place, les emmagasinaient, et, manœuvrant ensuite, de façon à acheter le moins cher possible, puis, à vendre à des prix exorbitants, s'assuraient, par cette double opération, d'énormes bénéfices et s'enrichissaient, rapidement, aux dépens de tous.

Les Conventions dont nous parlons, ont pour but de prévenir le double danger qu'encourent, nécessairement, les cultivateurs du sol; de réagir contre la manie qu'ils ont de produire toujours davantage, sans se préoccuper du placement de leurs produits et, en même temps, d'aviser aux moyens de les protéger contre l'avidité des intermédiaires, des accapareurs.

Nous avons plusieurs fois, entretenu nos lecteurs de la principale de ces Conventions—celle de Memphis—où presque tous les Etats cotonniers étaient représentés, et où l'on a, longtemps, délibéré sur la possibilité de mettre de l'ordre dans la culture du textile, de modérer l'ardeur du producteur.

Mais il s'en faut de beaucoup que le problème ait été complètement résolu; aussi, les promoteurs de la Convention ont ils eu l'excellente idée d'en convoquer une seconde semblable, aussi bien composée que la première, et capable d'achever l'œuvre si heureusement commencée.

Ce sont là, en effet, des idées sur lesquelles on ne saurait trop revenir, qu'il faut retourner sous toutes leurs faces, et enfoncer, en quelque sorte, à coups de marteau, dans la tête des planteurs, afin d'y détruire, jusqu'à la racine, les mauvaises habitudes, et les contraindre, à apporter plus de mesure dans leurs cultures.

Personne n'ignore que le prix du coton, il y a un an, était tellement tombé, que beaucoup de planteurs s'étaient décidés à n'en plus faire, ou à en faire beaucoup moins qu'auparavant; de plus, le temps a été, en 1892, peu favorable à la pousse, à la maturation du textile—de telle sorte, que le rendement a été d'une grande pauvreté. De là, la rareté de l'article sur le marché, et la hausse des prix, qui en a été la conséquence; de telle sorte que, même avec une mauvaise récolte, les cultivateurs ont fait une assez belle recette. De là, aussi, un regain de popularité pour ce malheureux produit, et le désir, presqu'irrésistible chez les planteurs, de revenir à leurs anciennes amours, à la culture, en grand, du coton.

Il y a là un danger qu'il faut éviter à tout prix. Il serait désolant pour nous de voir se reproduire la baisse désastreuse dont ont été victimes, plusieurs années durant, les Etats cotonniers, et, particulièrement, la Louisiane.

C'est pour jeter le cri d'alarme, pour avertir les planteurs, et leur montrer le précipice dans lequel ils sont prêts de se jeter de nouveau, aveuglément, qu'est convoqué le prochain meeting. Tous, en corps, conviennent de la nécessité de réduire la culture du coton, mais chacun d'eux, en particulier, se promet bien d'en semer en grande quantité, s'imaginant que son voisin n'aura pas la même bienheureuse idée que lui, si bien que nous sommes menacés d'assister encore, cette année ou l'année prochaine, à l'un de ces encombrements du marché, qui ont fait tant de mal dans le passé et en feraient plus encore dans l'avenir.

Le seul moyen pour les planteurs cotonniers, de ne plus tomber dans le piège, c'est de s'entendre; de ne plus agir individuellement, mais collectivement; de s'engager à réduire leurs champs de coton d'une quantité d'acres qui serait fixée, d'après l'étendue de leur ancienne culture. Si tous ont le bon esprit de s'en tenir à leur production de l'an dernier, qui a eu de si heureux effets et déterminé la hausse dont nous venons d'être les heureux témoins, il est clair qu'ils auront des bénéfices et resteront, désormais, à l'abri des baisses qui ont failli les ruiner complètement.

Rappelez-vous que pour un fort rhume, il n'y a pas de remède plus efficace que le Sirop de Docongé.

Cette excellente préparation existe depuis 63 ans.

Son succès a été admis depuis longtemps, dans les cas de Rhumes, de Toux invétérés, d'Asthme, Bronchite, Inflammation de la Gorge, de l'Estomac et des Intestins, le crachement de Sang et la Coqueluche.

En vente chez tous les Pharmaciens. **Laboratoire 52 rue Bienville, N. O.**

UNE FORTUNE DANS UN VERRE D'EAU.—Une habitante d'Ashford, dans le comté de Kent, Angleterre, vient de recevoir la nouvelle d'un héritage inattendu de 3 millions 750,000 francs. Cette somme lui est léguée par un monsieur qu'elle ne connaît que pour lui avoir offert un verre d'eau, il y a quelques années, comme il se trouvait indisposé au milieu d'une foule stationnant devant Buckingham palace, à Londres.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 21 janvier:

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Depuis la nouvelle année, nous avons eu un temps clair, mais frais, avec de la glace, assez souvent. Les fermiers de cette région ont fait de grands progrès. Ils ont défriché une grande étendue de terrain; ils ont creusé de nombreux fossés et fait d'énergiques efforts pour obtenir d'abondantes récoltes, cette année.

On fait de grands préparatifs pour semer du maïs, du coton et de la canne.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE:

Nous avons eu, cette semaine, des pluies et des vents qui ont forcé d'interrompre les travaux des champs. On a, cependant, beaucoup labouré et ouvert des fossés de drainage, ce qui a considérablement atténué l'effet de ces intempéries. Si ces accidents étaient arrivés plus tôt, les planteurs auraient beaucoup souffert. Au commencement de la semaine, la terre était trop sèche et trop dure, pour être convenablement travaillée. A présent, nous n'avons plus besoin de pluie.

M. H. B. Baker, de l'habitation Arlington, près de Franklin, a acheté une grande quantité de cannes pour les planter sur sa propriété, au lieu de riz et de foin qui lui ont, pourtant, comme il le dit lui-même, donné de beaux bénéfices, depuis une dizaine d'années; mais, comme la culture de la canne est la base de notre agriculture sur le Tèche, qu'il se trouve à une portée de fusil des raffineries Alice C. et Caffery, et qu'il peut très aisément vendre ses cannes, il préfère se livrer à cette industrie. Le bruit qui a couru sur la transformation de cette même propriété Arlington, en raffinerie, ne s'est pas confirmé. Il y aura plus que jamais concurrence pour l'achat des cannes, cette année; mais cette concurrence ne sortira pas de notre paroisse et de celle de Calcasieu, qui menace d'offrir pour les cannes un prix plus élevé qu'ailleurs.

On construit, et l'on répare, ici, de nombreuses cabines, et presque tous les ouvriers du bâtiment sont occupés.

La canne qui est en "windrow" est en parfait état. Les gelées récentes ne l'ont pas attaquée. Tout fait donc espérer, pour l'automne prochain, un rendement très considérable.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

Le temps s'est gâté soudainement. Les gelées ont attaqué les plantes les plus tendres, mais les journées sont si douces, que les travaux ont pu se continuer. Malheureusement, il est tombé, pendant 24 heures, un pouce et demi d'eau; par suite, les champs, les chemins et les jardins sont dans un tel état, que tous les travaux sont suspendus indéfiniment. Par bonheur, la semence de canne est en bon état.

Quant aux travaux de levées ils marchent rapidement, dans la paroisse, mais ils ont été retardés, momentanément, par les pluies.

Une société vient de se former, dite "Donaldsonville Land and Improvement Co.", limitée, en vue de vendre et acheter des biens fonds ou autres, dans la paroisse Ascension ou ailleurs, et pour y établir des fabriques et des manufactures, comme elle le jugera à propos pour le bien de la société. L'Association doit avoir 99 ans d'existence.

Espérons que cette dernière réussira mieux que celle qui l'ont précédée.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Le gouverneur Foster a l'intention de réunir, prochainement, une Convention d'immigration. Nous espérons bien que nos propriétaires d'Iberville y prendront part. Nous avons, dans certaines localités, notamment dans la circonscription de Bayou Goula, d'énormes étendues de terres, restées incultes, mais qui sont fertiles très propres à la culture de la canne, et dont il sera facile de faire parvenir les produits à quelqu'usine centrale du voisinage, au moyen de tramways.

La grande scierie "Whitecastle Lumber and Shingle Co." offre spontanément aux nouveaux venus de leur fournir, à très bas prix et à des conditions extrêmement favorables, des résidences confortables. Une colonie s'établissant là ferait d'excellentes affaires et contribuerait à enrichir la paroisse, dont les ressources sont loin d'être suffisamment exploitées.

Bon nombre de nos planteurs n'ont pas osé mettre leurs cannes en terre; ils trouvaient le temps trop froid. D'autres, au contraire, se sont hâtés. Mais la pluie est survenue et a forcé à interrompre les travaux. Il est probable que, cette semaine, on ne plantera, ni ne labourera, nulle part.

Michel Jackson, de l'habitation Restalrig, n'ayant pas réussi comme il l'espérait, l'an dernier, avec sa récolte, a pris la détermination de vendre ses cannes à la tonne.

M. Ed. Dezobry, propriétaire d'Irion, se hâte de planter le plus tôt possible; il croit que, généralement, les chances sont contre celui qui attend.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

Le mauvais temps a forcé les planteurs d'interrompre leurs travaux.

La semaine dernière, on avait creusé les fossés et labouré les champs de cannes et de coton.

M. J. Lejeune a fait transporter toute sa récolte de sucre, 88 boucauts, au St-Maurice Landing, pour delà, l'expédier à la Nouvelle-Orléans.

L'an dernier et les années précédentes il avait pris la voie de Waterloo.

M. J. Lejeune a l'intention d'augmenter son champ de cannes de 70 acres; il les plantera aussitôt que le temps le lui permettra.

Les planteurs et les marchands qui leur ont acheté leur récolte, se plaignent de ne pas voir arriver le peseur de sucre. Ils seront obligés d'envoyer leurs produits à la Nouvelle-Orléans, et de les faire revenir sur les lieux, ce qui occasionnera de longs délais et de grosses dépenses, inutilement.

Un grand meeting a été convoqué dans la partie supérieure de la paroisse, pour demander au gouvernement de continuer les travaux commencés à l'embouchure de l'Atchafalaya et de la Rivière Rouge, en vue d'y faciliter les allées et venues des navires.

Il y a longtemps que nous n'avons eu autant de vents que cet hiver. Ils soufflent généralement du sud sud-est, ils sont accompagnés d'éclairs et de tonnerre.

Magnolia a achevé sa campagne, le 18 du mois. Le rendement, à la tonne, sur la canne gelée, a diminué graduellement, la dernière semaine.

Doer Range a été obligé d'interrompre ses travaux, à cause de l'orage, de la pluie et de la gelée.

Myrtle Grove a roulé 17,800 tonnes, dont le rendement a été, au maximum, de 161 livres, la tonne. La semaine de Noël, il avait été de 151,9. Dans les commencements de la roulaison, il ne dépassait pas 120 livres. La canne, complètement gelée, a donné, en janvier, 23 livres de plus, à la tonne, qu'au premier novembre.

Il est évident que nos planteurs ont perdu de nombreux millions de livres de sucre, pour s'être trop hâtés de commencer leur roulaison. La canne était encore trop verte, quand ils l'ont coupée. Il suffit qu'une usine centrale fasse entendre le sifflet de sa machine à vapeur, pour que tout le monde commence à rouler. C'est un peu l'histoire des moutons de Panurge. Il s'est perdu ainsi, des des milliers de dollars, cette année.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION:

Nous avons eu de la poussière, et une poussière désagréable, au mois de janvier; le fait est rare, surtout, en Louisiane.

—On plante beaucoup, en ce moment, et jamais, dit-on, la semence de canne, n'a été meilleure, mais comme il y a une légère glace, tous les matins, on recouvre la canne de terre, tous les soirs. Aussi, le travail ne va t-il pas très vite.

—Enola a été achetée par les frères Munson $60,000, dont la moitié comptant.

—MM. Kessler frères ont acheté Voiron, au prix de $40,000. Le voisinage d'une grande usine centrale, exerce une grande influence sur la vente d'un propriété sucrière. En voici un exemple: 33 arpents, appartenant à une succession, ont été vendus $3,300—soit $100 l'arpent. Cette terre, qui n'est pas bâtie, ou du moins qui ne contient qu'une vieille masure, est éloignée de plus de 40 arpents du bayou; mais elle est près de Belle Alliance et de Belle Terre; de telle sorte, qu'on peut en vendre facilement les cannes à la tonne. Sans l'incertitude qui règne sur la question du tarif, il y aurait une hausse énorme sur les terres situées au-dessus du Lafourche.

Autrefois et aujourd'hui.

L'histoire a vraiment d'étonnantes rencontres—lisons nous dans le *Figaro*—et l'affaire de Panama peut faire dire, une fois de plus, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Le grand scandale du moment, en effet, avec ses filouteries, ses chantages et ses corruptions, se retrouve exactement sous la Régence avec Law et ses tripotages fameux. C'est la même aventure, les mêmes gaspillages, les mêmes concussions.

Dans les deux cas, c'est un étranger qui est l'âme damnée de la flibusterie: jadis un Ecossais, Law; aujourd'hui un Allemand, Herz. Dans les deux cas, c'est l'Amérique inconnue qui est exploitée: le Mississipi par l'un, le Panama par l'autre. Dans les deux cas, les gouvernants se font complices des fripons et puisent à pleines mains dans la caisse de l'entreprise. Dans les deux cas, la malheureuse Compagnie, qui ne peut se passer de la bienveillance du pouvoir, est rançonnée, détroussée, comme au coin d'un bois, par ceux-là mêmes qui auraient dû la protéger. Dans les deux cas, les mêmes chèques, les mêmes listes de vénalité, presque les mêmes noms et les mêmes figures apparaissent. Dans les deux cas, enfin, l'agioteur étranger est réduit à fuir pour se mettre à l'abri de la justice: c'est à Londres que Law, c'est à Londres que Herz vont chercher un mystérieux asile.

Il y eut, autrefois, comme aujourd'hui, des suicides et des duels, et les ruines furent égales, car on compta un million de familles dépouillées par le fameux Système, et nous en avons 850,000 dont l'épargne n'est plus représentée que par des chiffons de papier sans valeur.

Aux deux époques, c'est la même confiance dans la masse honnête et crédule de la population, confiance entretenue par ceux qui auraient dû la dissiper; c'est le même chantage exercé, le couteau sur la gorge, par les puissants à l'égard de la Compagnie; ce sont les mêmes rafles criminelles au profit des gens en place, les mêmes dilapidations colossales.

DRAME NAVRANT.—On lit, dans l'*Autorité*, de Paris, du 9 janvier:

Nous avons annoncé, hier, qu'on avait constaté, rue Pixérécourt, le suicide d'un nommé Heriez et de ses enfants. Heriez, garçon de lavoir, âgé de trente-sept ans, n'habitait la rue Pixérécourt que depuis plusieurs mois. Il occupait, à un rez-de-chaussée, un logement composé d'une cuisine et d'une seule chambre. Marié depuis treize ans avec une blanchisseuse, il avait quatre enfants, un fils de onze ans et trois filles de dix, de cinq et de quatre ans. La femme Heriez rendait son mari fort malheureux. Le 31 décembre dernier, elle l'abandonnait définitivement. Depuis cette époque, le pauvre diable se montra très abattu. Aussi, avant-hier matin, la concierge de la maison, en voyant que Heriez ne sortait pas, comme de coutume, eut-elle immédiatement le pressentiment d'une catastrophe. Elle alla prévenir le commissaire de police du quartier, qui fit ouvrir la porte du logement de Heriez. Cinq cadavres gisaient dans la chambre; le père était étendu près de la porte; il serrait encore dans ses bras sa petite fille cadette. Un réchaud de charbon était placé au milieu de la chambre.

Le désordre qui régnait dans la chambre semble indiquer que les enfants ont dû résister à la volonté de leur père. Celui ci, avant de prendre sa terrible résolution, avait tracé sur les murs plusieurs inscriptions dans lesquelles il disait notamment: "Je meurs pour que l'on me plaigne." Dans les autres, il envoyait sa malédiction à l'épouse infidèle et un nommé C...., l'individu avec lequel elle est partie le 31 décembre. Elles sont conçues en ces termes: "C..., on père te maudit!.... Réjouis-toi, tu es veuve, c....!—Pauvre aveugle!—C...., lâche!—La louve n'abandonne pas ses petits!—Je l'aimais, cette femme!"

On a, de plus, retrouvé un portrait de la femme Heriez. Ce portrait était percé de quatre trous.

Il résulte des renseignements recueillis par le commissaire de police que Heriez avait préparé, avant hier, pour ses enfants un déjeuné très copieux. Il avait imaginé d'enivrer sa nombreuse famille pour endormir ses résistances probables.

Dans le *Petit-Parisien* du 8:

Les obsèques d'Heriez et de ses quatre enfants ont eu lieu, hier, à deux heures et demie.

Il y avait relativement peu de monde derrière les cinq cercueils, mais une foule considérable stationnait sur le parcours, de la maison mortuaire à l'église de Belleville.

Plusieurs incidents ont marqué cette lugubre cérémonie.

Un neveu d'Heriez et sa belle-sœur conduisaient le deuil. Cette femme ressemble d'une façon étonnante à sa sœur; quelques femmes du lavoir, ayant cru reconnaître la mère des petites victimes, se sont précipitées sur elle.

Elle a été violemment frappée, et, sans l'intervention du secrétaire du commissaire de police, les gardiens de la paix eussent été impuissants à la défendre.

Trois couronnes avaient été déposées sur le cercueil du père, ceux des enfants étaient nus. Pendant la cérémonie mortuaire, à l'église, des femmes de toutes conditions qui se trouvaient dans la foule, se sont cotisées et à la sortie, chacun des petits cercueils disparaissait sous les couronnes.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin.

Belgique.

Après les propositions du gouvernement relatives à la révision de la Constitution, M. Frère-Orban, le leader des libéraux modérés, vient de faire connaître les siennes à la commission des vingt et un de la Chambre.

Il a protesté contre le bruit de presse qui le faisait agir de connivence avec MM. Beernaert et Woeste.

Il a déclaré, M. Frère Orban, l'adhésion au principe de l'habitation à cens différentiel est la condition *sine qua non* du projet de révision on rend par cela même toute discussion inutile et toute conciliation impossible. L'empire sera acquis au nombre. Il s'exercera avant tout sur la composition des administrations communales dont la conquête est le but suprême des efforts des socialistes qui prennent le nom de parti ouvrier. Ce que seront, dans ce cas, les conseils communaux de nos communes, il est facile de le prédire et de pressentir le sort de nos grandes communes industrielles.

Dans ces conditions, a conclu M. Frère-Orban, le devoir qui nous incombe pour soutenir les intérêts du pays qui seraient compromis selon nous par les mesures projetées, ne nous permet pas d'accorder notre concours au gouvernement.

LE PAPE ET LA FRANCE RÉPUBLICAINE.—Dépêche particulière du *Temps*:

Rome, 10 janvier, 8 h. 25.

De nouveaux efforts ont été tentés, ces jours derniers, sur le Vatican par les représentants des partis monarchistes pour dissuader Léon XIII de persévérer dans son attitude à l'égard de la République. Le pape reste inébranlable; il a même fait sentir que ces pressions commençaient à l'importuner. Léon XIII est convaincu que la République ne court aucun danger. Il dit même qu'elle sortira plus forte de la crise actuelle et qu'on en aura la preuve aux prochaines élections.

QUAND DONC?—Quand—demande un journal de Paris—les Français seront-ils aussi pratiques que les Anglais?

Ils ont, en ce moment, un scandale financier énorme: c'est le krach de la *Liberator Building Society*, dans laquelle le petit public perd plus de 200 millions.

Au su et au vu de tous, il y a trois députés compromis dans l'affaire: ils ont eu garde de crier, ils sont partis pour l'Espagne, pays avec lequel l'Angleterre n'a pas de traité d'extradition, et les journaux anglais continuent à dire que l'honnêteté britannique est au-dessus de toute attaque.

Suisse.

La majorité de la conférence des sociétés de chemins de fer suisses s'est montrée favorable à la proposition du Conseil fédéral d'abaisser les tarifs pour les transports de vivres de provenance autrichienne-italienne à destination de la Suisse, afin de rendre la Suisse occidentale moins dépendante de la France. La Société du Chemin de fer central a été chargée d'étudier la question et de faire un rapport.

On croit que ce sont les vins, les sucres, le bétail et en général les substances alimentaires, qui bénéficieront des détaxes en question.

LA POUDRE D'AMOUR.—Extraits du *Petit Parisien*:

Une jeune domestique, Annette Mercier, âgée de dix huit ans, au service des époux P...., rue Lagrange, avait fait récemment connaissance, au marché des Carmes, d'une femme Zoé Nelly, se disant cartomancienne distinguée et tireuse de cartes émérite.

Annette Mercier, naïve villageoise, eut tout de suite confiance en sa nouvelle amie et lui avoua qu'elle avait un désir, celui de se marier avec un marchand de vins, établi boulevard Saint-Germain.

Zoé Nelly emmena la domestique chez elle, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, et après avoir étalé les cartes sur sa table, annonça à Annette que son désir se réaliserait, mais qu'elle rencontrerait néanmoins de grandes difficultés, si elle ne se servait de la poudre d'amour.

—Pour les aplanir, ajouta la cartomancienne, il n'y aurait qu'un moyen. Faire bouillir ensemble le foie d'un coq rouge et le cœur d'une colombe blanche. Puis vous hacherez ce mélange et vous irez jeter ces débris, à minuit, devant la porte de l'établissement de votre bien-aimé en disant une prière que je pourrais vous procurer moyennant vingt francs.

Annette accepta aussitôt et remit à la femme Nelly une somme de vingt-cinq francs destinée à l'achat du talisman complet.

Le lendemain, la tireuse de cartes apportait à la naïve domestique quelques débris de viande et une longue litanie en latin.

Le soir même, à minuit, Annette Mercier se rendait boulevard Saint-Germain, et, après avoir jeté le hachis de coq et de colombe dans l'établissement du marchand de vins, elle se mit à réciter la fameuse prière qui devait la faire aimer.

Malheureusement pour la naïve fille, des gardiens de la paix, qui se trouvaient en surveillance quelques pas plus loin, prirent Annette pour une mendiante et, malgré ses protestations, la conduisirent au poste.

Elle n'eût pas de peine à faire reconnaître l'erreur des agents et raconta alors le motif qui l'avait amenée devant la boutique du marchand de vins.

Le commissaire de police, avisé de ces faits, a fait arrêter Zoé Nelly sous l'inculpation d'escroquerie. Du reste, cette femme n'en était pas à son coup d'essai et exploitait toutes les domestiques du quartier avec son cœur de colombe et son foie de coq, qu'elle appela: la poudre d'amour.

L'ŒIL DE CHAT REMPLAÇANT LA MONTRE.—Savait-on, qu'en Chine, l'œil de chat remplaçait la montre!

Voici d'après l'abbé Huc, le moyen usité, dans plusieurs provinces de la Chine, pour savoir l'heure par l'examen de l'œil du chat.

"Nos néophytes.... nous apportèrent trois ou quatre chats et nous expliquèrent de quelle manière on pouvait se servir avantageusement d'un chat en guise de montre. Ils nous firent voir que la prunelle de son œil allait se rétrécissant à mesure qu'on avançait vers midi; qu'à midi juste elle était comme un cheveu, comme une ligne d'une finesse extrême, tracée perpendiculairement sur l'œil: après midi, la dilatation recommençait."

Cette question peut intéresser les amateurs d'expériences et sa bizarrerie provoquer la curiosité des lecteurs qui voudraient chercher midi.... dans l'œil de leur chat.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits. Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 21 fév—1an

REINECKE.—Décédé hier, à 5 heures du matin, à l'âge de 44 ans, WILLIAM F. REINECKE, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Reinecke, Peralta et Meilleur sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu à 4 heures cette après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire 217 rue Laharpe, entre Dorgenois et Rocheblave.

WAGNER.—Décédé mercredi à 9 45 heures P. M., JOHN WAGNER âgé de 38 ans, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Wagner, Harangue et Quintana, ainsi que ceux de ses frères George et Joseph Wagner et de son beau-frère, J. B. Walle, et les membres de la Manhattan Ben. Association, Excelsior Lodge No 74, K. of P., et Herman Lodge, I. O. O. F. No 39, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu jeudi, 26 janvier à 3 heures et demie P. M. Le convoi partira de la dernière demeure du défunt, No 254 rue Bourbon, près Ursulines.

IMBERT.—Décédé hier à 4 heures du matin, à l'âge de 56 ans, ZIGUI THÉOPHILE IMBERT. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu à 10 heures précises, ce matin. Le convoi partira du No 301 rue de l'Esplanade, entre Prieur et Johnson.

De la part de sa veuve.

GRAND'MESSE SOLENNELLE DE REQUIEM.

Une grand'messe solennelle de requiem sera dite à l'église St-Stephen, vendredi, 27 janvier, à 7 heures A. M., pour le repos de l'âme de M. JOHN SEROU. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister. 26 jan—1f

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1893.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 26 décembre dernier, les personnes suivantes ont été élues directeurs pour servir pendant l'année 1893:

HY. TREMOULET,	O. A. SCHWEIDAU,
E W. HUNTINGTON,	A. M. DELAVALLADE
A. D. LANAUX,	S. HERNSHEIM,
J. B. VINET,	P. POZZI,
J. P. ZATARAIN,	H. LANGE,
F. E. BERNARD,	GEO. LANAUX.

Et à une assemblée du Board qui a eu lieu le 23 courant M. GEORGE LANAUX, a été réélu Président à l'unanimité et M. CHAS. D. DELERY secrétaire.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire.

24 janv—7f

La barque italienne "Arcangelo Padre," capitaine Romeo, de Marseille, commencera son déchargement MERCREDI, le 25 courant, au pied de la rue Mandeville, 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du consignant, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque italienne "Arcangelo Padre," de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

24 janv—3f

A. XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 29 décembre 1892.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, le LUNDI, 6 Fév. 1893, entre midi et 2 heures P. M.

A. A. LELONG, Caissier.

30 déc—au 6 fév

GRANDS MAGASINS

—DE—

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

POUR HOMMES ET JEUNES GENS.

A partir de Lundi Prochain, 9 Janvier,

VENTE DE FIN DE SAISON.

M. LION & Co.,

195, 197, 199 DECATUR.

Occasions exceptionnelles de la saison d'hiver.	Pantalons fantaisie rayés, etc., etc., au-dessous du prix coutant.
Tout notre stock réduit	Costume de $15 pour $10.
Costume de $20 pour $15.	Pardessus à moitié de leur valeur.
Costume de $18 pour $12.	

ASSURANCES.

THE FIREMEN'S INSURANCE CO., de la Nouvelle-Orléans.

DIXHUITIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Cette Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1892.

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 47,284 55
Pertes par les incendies	$42,967 67	
Réassurances	5,129 10	
Primes remboursées	3,369 36	
Commission et courtage	2,965 31	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt	13,057 56	
		$67 489 30
ACTIF.		
Comptant en banque et en main	4,227 96	
Billets recevables, prêts sur garanties collatérales, actions diverses, etc.	57,372 31	
Primes en cours de collection	4,814 03	
Meubles de bureau et installations	2 000 00	
		$68,414 30

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

C. THOMAN, Président.
R. W. SEAWELL, Jr secrétaire.

Fait et signé assermenté pardevant moi le 19e jour de janvier 1893.

FRED ZENGEL, Notaire Public.

Directeurs:

Peter Blaise,	B. Koney,
Peter Doerr,	Henry Klotzmann,
John Everett,	Pat Eagan,
John Fitzpatrick,	C. Taylor Gauche
Tony Hart,	J. Laroque,
F. L. Maith ws	Jacob Schoen,
A. H. Sieward,	J. H. Schierman n,
F. B. Thriffiley,	Chas Wirth
George Zetzmann,	Otto Thomas,

22 jan—½ dim

Vingt-troisième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1892:

Primes reçues:

Sur risques de feu		$207,142 40
Sur risques de marine		1,639 80
Sur risques de rivière		3,841 84
		$112,617 04
A ajouter, primes non acquises de 1891		52,974 00
Primes totales		$165,591 04
A ajouter, intérêts et profits et pertes		7,557 02
Revenus		$273,148 06
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu.	$108 140 17	
Sur risques de marine	336 79	
Sur risques de rivière	311 78	
Total des pertes payées	$108 788 74	
Retour de primes et cancellations	29 884 13	
Commissions	27,079 00	
Réassurances	23 980 45	
Taxes et Licences	2,789 52	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	29 711 36	
Déboursés		$222,243 20
		$50,904 86
A déduire:		
Primes non acquises	$45,983 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,125 00	54,108 00
Pertes		$3,203 14
ACTIF.		
Argent en caisse		$ 61,053 16
$10 000 Bons des Etats-Unis 4 O/o		11,350 00
$62,060 Bons à Primes de la Nlle-Orléans		103,019 60
$50 000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane		49,500 00
$40,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans		42,500 00
10 Actions Germania Ins'ce Co.		1,000 00
Prêts sur collatéraux		20,000 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir		20 665 00
Primes en voie de recouvrement		30 617 32
Meubles et installations de bureaux		2,500 00
		$342,205 08
PASSIF.		
Capital		$300,000 00
Dividendes non réclamés		1 662 60
Réservé pour primes non-acquises		45,983 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées		8,125 00
		$355,770 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 14 janvier 1893.

EDGAR GRIMA, Notaire Public.

15 janv—1m—Dim Jeu

Le Plus Gros Diamant visible aux Etats-Unis est Exhibé Journellement dans mes Vitrines

M. Hill.

113 et 115 Rue du Canal — **BIJOUTIER** — 78 Rue St-Charles

DIAMANTS,
MONTRES,
ARGENT MASSIF,
ARGENTERIE ET PLAQUE.

Prix Réduits, Chiffres Simples,

Le Plus Grand Stock en Ville.

M. Hill est secondé par les Messieurs dont les noms suivent:

Aux Nos 113 et 115 de la rue du Canal.	Au No 78 de la rue St-Charles.
JOHN LIPMAN,	HENRY COULTER,
JULES METEYE,	JOHN STUMPF,
W. E. ROBINSON,	HENRY BONWASSER,
WM KNARSBOUGH,	LOUIS GERY,
CHRISTIAN ROLLING,	F. S SHULTIS,
LOUIS SORRENSON.	EDWARD A. SHIELDS.

4 déc—3m

Compagnie d'Assurances PHŒNIX

DE HARTFORD, CONN.

Successeurs de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Net surplus	1,334,460 81
Actif, valeur réelle	5,676,306 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent Résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans. 29 mai—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Gustaf R. Westfeldt, L. U. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire. J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

12 nov—92—1 an

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892	1,019,605 32

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.

18 juin—1 an

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

Capital payé de	$1,000,000 00
Réserve pour les assurances actuelles	3,161,923 47
Surplus net	1,645,761 24
Surplus pour les détenteurs de polices	2,645,761 24
Actif brut	5,806,784 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et émet des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de police que ne peut affecter une grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous sentirez plus en sûreté qu'avec celle d'une compagnie quelconque de la Nouvelle-Orléans qu'un incendie anéantira. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits garantis) s'adresser

JAMES PREVOST, Agent.

125 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.

27 fév 1an—dim

Avis important.

Prenant effet le 1er janvier, le Southern Pacific Co. mettra un train additionnel sur la Division du Morgan La. & Texas RR., qui fera le service entre la Nouvelle Orléans et Alexandrie. Ce nouveau train partira de la Nouvelle-Orléans à 7:45 heures A. M. et arrivera à 5:50 P. M. Le train de la Californie qui part à 9:45 heures A. M. ira directement à Lafayette, ne s'arrêtant qu'à Schriever, Morgan City et la Nouvelle Ibérie. Toutes les affaires locales avec les divers endroits entre la Nouvelle Orléans et Alexandrie prendront le nouveau train qui part d'ici à 7:45 heures A. M.

29 déc

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.

30 sept—1 an sam dim

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'artère, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix: $1 par bouteille

DR PEREZ, Bureau 263 rue du Canal, près le Dépôt du Port Espagnol.

15 déc 92—1 an

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le concert prolongés, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville à deux îlets de la rue du Canal. 3me district

1er nov 92—1 an—mer jeu dim

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

1er jan—Dim Mar Ven

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers

No 17 RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.

1er sept

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Frédéric Maugé.......Directeur

Jeudi Matinée, à midi. Prix Réduits. Sièges réservés dans toutes les parties de la salle. 50c. Premier arrivé, premier servi.

Les Mousquetaires au Couvent.

Jeudi soir, 26 janvier, à 7 30—Quarante septième Soirée Fashionable de Souscription.

SIGURD

Sigurd, M. Raynaud Brunehild, Mme Lematte, samedi soir sur demande, dernière fois cette saison.

LES HUGUENOTS.

Dimanche Matinée la magnifique pièce favorite américaine

MARTHA.

Sièges réservés en vente chez Werlein, 135 rue Canal. 26 janv—1f

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Dimanche, 22 janvier—Toute la semaine Matinées Mercredi et Samedi à midi.

Le succès formidable,

JANE!

Présenté par la

Troupe de Charles Frohman.

Dimanche, 22 janvier—Tar and Tartar.

24 jan—

GRAND OPERA HOUSE.

Ce Soir! Toute la Semaine!

Matinées Mercredi et Samedi, à 1 heure P. M.

M. RICHARD MANSFIELD

Et sa Troupe régulière dans le répertoire suivant: Dimanche et Vendredi soir et mercredi en matinée—BEAU BRUMMEL. Lundi et jeudi—A PARISIAN ROMANCE. Mardi soir et mercredi en matinée—PRINCE KARL. Mercredi soir—THE SCARLET LETTER. Samedi soir—DR JEKYL and HYDE. Dimanche 29 Janv.—A Fair Rebel.

24 janv—

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot. $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans. Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet Nouvelle-Orléans. 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chaque, 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.

28 oct—

SOARDS'

1892—NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	2 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée à 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.

9 mars

Dr W. BILLE,

Elève du professeur Ricord de Paris

BUREAU, 29 RUE ROYALE.

Maladies nerveuses, impuissance, spermatorrhée pertes séminales, maladies des organes génito-urinaires (maladies secrètes) chez l'homme et la femme. Menstruations difficiles invariablement guéries.

15oct—1an

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

32 RUE TCHOUPITOULAS.

FABRIQUE D'EXTRAIT D'ABSINTHE

Maison fondée en 1859.

A. RIGNY.

2 WEST 13th St.

NEW YORK.

7 oct—6m—dim,mer,ven

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de toute genre

le ressort de leur art.

Magasin du Bon Marché

61.......RUE ROYALE.......61

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

MARCHAND DE

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.

14 déc 92—1a

E. BARBIER,

Successeur de S. Fournier.

Horloger et Bijoutier,

60 RUE ROYALE, 60

Entre Bienville et Conti, Nouvelle Orléans.

MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE.

Réparations de tous objets concernant sa profession.

Garantie complète. Prix modérés. Lunettes, Lorgnettes de Théatre, Pince-nez!

1er déc—3m jeu dim mar

W. G. Coyle & Cie.

CHARBON COKE.

Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.

BUREAUX.

47 -- Rue Carondelet -- 47

1er sept—6 m dim mard jeud

J. B. JUNQUA,

No 19 RUE ST-LOUIS,

Près Decatur,

Importateur et Marchand en Gros de Cognacs Fine Champagne, Vins et Liqueurs.

—Spécialité de—

Vins Fins et Brandies de Californie, Rye et Bourbon Whiskies,

—Fabricant de—

Sirops de Fruits de Choix.

16 oct—1f par sem—1an

BANQUES.

ETAT DE SITUATION DE LA

HIBERNIA NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS,

31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,240,512 20
Bons des Etats Unis	150,000 00
Prime sur des bons des Etats-Unis	21,250 00
Autres actions et bons	25,492 19
Maison de banque	40,000 00
Change à vue sur New York	35,101 36
Dû par des banques et la Trésorerie des Etats Unis	39,403 33
Comptant	416 870 51
Total	$1,969,629 59

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Surplus	150,000 00
Profits	56,352 11
Billets en circulation	135,000 00
Dividendes non payés	3,390 00
Dividende 5 pour cent payable sur demande	15,000 00
Dépôts individuels	1,161,214 69
Dû à des banques et banquiers	47,682 79
Billets payables	100,000 00
Total	$1,969,629 59

GEORGE R. PRESTON, Président.
ANDREW STEWART, Vice Président.
CHAS. ALFREY, Caissier.
P. L. GIRAULT, Assistant Caissier.

3 jan—3f

WHITNEY NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS.

Etat semi-annuel, 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$3,579,484 49
Surtirages		89,479 51
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		400,000 00
Prime sur les bons sus-dits		80,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et installations		5,750 37
Fonds de rédemption cinq pour cent		18,000 00
Prêts sur demande	725,869 78	
Echange	127,993 18	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques	1,443,567 83	2,297,430 79
Dû du trésorier des Etats-Unis		5,850 00
Total		6,475,786 16

PASSIF.

Capital action		$400,000 0
Fonds de surplus (maintenant augmenté de $50,000)		500,000 00
Profits indivis		18,698 84
Dividendes non payés		16 934 0
Circulation		360,000 0
Dépôts	$4,027,445 07	
Dû aux banques et banquiers	606,481 25	4,633,966 32
Billets payables		550,000 00
Total		$6,475,786 1

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice Président.
J. M. PAGAUD, Caissier.

3 janv—3f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37 629—Division D—Geo. F. Holden vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par G. F. Holden, successeur de la raison sociale de Holden et Berry, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion des créanciers du dit Holden et de la dite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire de cette ville, commençant le MARDI, 7 février 1893, à 11 heures A. M. Que Chas Furman, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et dans l'inter. alle jusqu'à de nouveaux ordres que toutes procédures contre les biens particuliers du dit Holden soient suspendues.

Nlle-Orléans, 24 décembre 1892.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
26 déc—3f en 10 j